

LE BIMI

la
cgt
93

N° 932 • Mai 2025 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €

La CGT à l'offensive !



Le 5 juin, on continue !

Immigration: en Seine-Saint-Denis, associations et syndicats font blocs contre la nouvelle circulaire Retailleau

1 mois de luttes en images

130 ans de la CGT, ça se fête !

USR CGT 93 : Santé, Le strabisme et les potions amères de la cour des comptes



Credit photo : Fotosearch - GraphicObsession.

Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits **SOCRAM BANQUE**, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)**



édito

Un congrès fraternel et offensif !

Le 22ème congrès de l'UD CGT 93 nous aura livré une belle moisson. Des débats d'une grande richesse, une direction majoritairement renouvelée et des axes de travail ambitieux.

Nous avons traité de notre outil syndical, avec notamment les premières conclusions des travaux de sociologues, à qui la CGT a commandé une étude sur les nouveaux syndiqués et leurs intégrations dans notre organisation. Une table ronde qui aura permis de livrer des premières analyses sur lesquelles s'appuyer pour renforcer et rajeunir notre organisation. Puis le congrès s'est centré sur l'ADN internationaliste de notre syndicat. Nous avons pu bénéficier d'un moment d'échange dense sur la situation internationale ; les propositions et les initiatives de la CGT pour un monde de Paix, les actions de solidarités avec le peuple cubain, nos engagements pour la reconnaissance des droits des Palestiniens et nos initiatives pour faire pression et obtenir la fin du massacre quotidien des civils de la Bande de Gaza. Ce massacre en direct, à ciel ouvert, et à huit clos, porte un risque génocidaire, comme ne cesse de le clamer les juristes des instances internationales. Sur ce dernier point les multiples initiatives, tant des structures que des militants, témoignent d'un intérêt majeur de la CGT en Seine Saint Denis pour une paix juste et durable au Proche orient, ce qui passe dans l'urgence par des sanctions vivantes et ferment contre le gouvernement d'extrême droite de Benjamin Netanyahu, sous le coup

Kamel BRAHMI
Secrétaire général de l'UD CGT 93

d'un mandat d'arrêt de la cour pénal internationale. Une commission sur les questions internationale devrait sortir de ce congrès pour coordonner nos actions de solidarité et nourrir nos interventions sur ce champ revendicatif. Enfin le troisième temps fort de débat a porté sur la construction d'une « maison commune » avec la FSU. Ce moment aura été le plus vif. Un certain nombre d'interrogations, d'inquiétudes, voir des oppositions franches se sont exprimées. Mais un vote sur cette question spécifique a tout de même rappelé la volonté très majoritaire au niveau de la CGT en Seine -Saint -Denis de poursuivre ce travail, dans le cadre de l'impulsion confédérale. Cependant, des enseignements devront être tirés de ces échanges et de ce vote. La prise en compte des débats avec les bases syndicales est l'une des conditions essentielles à la réussite de ce travail de rapprochement.

En résumé la CGT en Seine Saint Denis a décidé de « s'occuper d'elle » pour être mieux implanté, plus forte et plus efficace dans la défense des intérêts des travailleuses et des travailleurs. Elle a redit son intérêt pour le monde et la justice internationale, car il ne peut y avoir de progrès social dans un contexte d'instabilité et de logiques guerrières planétaire. Puis s'est penchée sur les questions d'unité et son rapport aux autres organisations syndicales, convaincus que la division syndicale ne profite qu'au patron car « quand les syndicalistes refusent de se serrer la main ce sont les patrons qui se frottent les leurs ».

Un congrès du temps des cerises qui porte l'espérance d'une société et d'un monde plus juste. A présent au travail !



Sommaire

- 03 Editorial
- 04 La CGT au coeur des mobilisations des assistant.e.s d'éducation
- 05 Immigration: en Seine-Saint-Denis, associations et syndicats font blocs contre la nouvelle circulaire Retailleau
- 06 1 mois de luttes en images
- 08 130 ans de la CGT, ça se fête !
- 10 IHS CGT 93: 80 ans de la sécurité sociale
- 12 USR CGT 93 : Santé, Le strabisme et les potions amères de la cour des comptes
- 14 USR CGT 93 : Déserts médicaux, c'est maintenant qu'il faut agir !
- 15 Le 5 juin en grève et dans la rue pour nos retraites, les salaires, l'emploi, nos services publics !

La CGT au coeur des mobilisations des assistant.e.s d'éducation

Très présent-es dans les grèves et les cortèges de la mobilisation pour un plan d'urgence dans l'éducation en Seine-Saint-Denis, les AED (Assistant.e.s d'éducation) et AESH (Accompagnant.e.s d'élèves en situation de handicap) poursuivaient leur lutte contre la précarité de leurs conditions de travail en manifestant le 1er avril dernier.

Dans la continuité du mouvement massif du Plan d'urgence 93, l'action de la CGT poursuivait son travail pour entraîner avec elle les autres syndicats via un appel intersyndical du 93 pour le 1er avril, qui prenait en compte leurs collègues de l'Académie de Créteil.

Les AED subissent depuis des années une précarité structurelle à cause des contrats courts, souvent sous la pression du non-renouvellement des directions d'établissements. Des contrats ne respectant souvent pas la loi, une pratique créant un chantage à l'emploi en cours d'année.

Après plusieurs jours de fortes mobilisations du pôle Vie scolaire, mais aussi de l'ensemble des syndiqué-es de la CGT Educ'action 93, toutes les vies scolaires du département ont été appelées deux fois pour les informer de la mobilisation du 1er avril et les inviter à se mettre en grève. L'enjeu était de taille puisque 3 ans après la lutte pour obtenir la titularisation des AED, il n'existait toujours pas de grille de salaires dans l'Académie.

Le jour même, ce sont des dizaines de vies scolaires complètement fermées dans le département, mais également de très nombreuses à plus de 80 % de grévistes. Cette mobilisation d'ampleur a obligé l'administration à recevoir deux délégations : une le matin avec l'intersyndicale académique reçue par le Recteur et le secrétaire général de l'académie de Créteil et une seconde l'après-midi avec l'intersyndicale 93 à la DSDEN 93.

Des premières victoires

Cette puissante mobilisation a permis la création d'une grille indiciaire pour les AED, à minima calquée sur celle des AESH, pour septembre 2025. Il s'agit ici d'une belle victoire pour défendre et encourager la titularisation de tout le personnel précaire de l'Education Nationale. Les syndicats ont obtenu l'envoi d'une circulaire à tou-tes les chef-fes d'établissements pour rappeler les lois sur les contrats courts, l'accès au CDI et le temps de travail. Une avancée pour faire respecter le code du travail, qui s'avère essentielle pour les équipes déjà précarisées qui subissent des atteintes graves aux conquits sociaux. Les syndicats restent déterminés à faire appliquer la loi pour une généralisation de contrats CDD d'une durée de 3 ans (circulaire 2003). Un vade-mecum devrait également être lancé pour faire remonter les difficultés sur les contrats. Pour mettre fin à l'arbitraire des dossiers gérés par les chef-fes d'établissements, la revendication d'une gestion rectorale n'a pas été satisfaite, mais une interlocutrice ressource devrait être établie au rectorat. Toutefois, la DSDEN a fait la sourde oreille quant aux revendications de formation et de gestion des AED.

Si la CGT ne se satisfait pas pleinement de ces premières avancées, elles témoignent d'une belle mobilisation des AED qui en appelle d'autres. Les militant.e.s vont continuer leur travail de syndicalisation tout en maintenant une pression constante sur l'administration, afin de s'attaquer véritablement à cette précarité organisée par l'Etat. Le besoin de personnels en plus dans les vies scolaires (650 postes demandés, dont des brigades de remplacements) n'a pas été entendu. La division du personnel de l'Éducation nationale continue est alimentée puisque notre revendication de donner la même prime REP/REP+ à tout le personnel, quel que soit son statut, n'a pas été satisfaite. Comme tous les agent.e.s travaillent dans les mêmes conditions avec les mêmes publics, la CGT exige une prime équivalente pour tous, à hauteur de celle des enseignant.e.s. Dans la même veine, le syndicat entend poursuivre la mobilisation pour un plan d'urgence 93, alors que tous les chiffres montrent l'enjeu d'apporter des moyens à l'éducation.



Immigration : en Seine-Saint-Denis, associations et syndicats font blocs contre la nouvelle circulaire Retailleau

Le 20 mai dernier, le Tribunal de Montreuil suspendait une note de la Préfecture de Seine-Saint-Denis remettant en cause les droits des étrangers résidant sur le territoire. Une nouvelle tentative du Ministre de l'Intérieur B. Retailleau pour tester la résilience démocratique des institutions.



Il y a un mois, le média Les Jours révélait une note interne de la Préfecture de Seine-Saint-Denis enjoignant les agents de la Direction territoriale de la sécurité de proximité (DTSP 93) de lui signaler tout " étranger en situation régulière dont la présence en France représente une menace pour l'ordre public en vue du refus, du non-renouvellement ou du retrait de titre de séjour ". Dans les faits, cette note, qui s'appuie sur la nouvelle circulaire Retailleau (remplaçant celle de M. Valls publiée en 2012), demandait aux policiers de consigner dans d'un "fichier réflexe" le signalement précis de chaque étranger faisant l'objet d'une garde-à-vue dans le département dans le but de compliquer le renouvellement de son titre de séjour.

La CGT se porte partie intervenante aux côtés des associations

A l'annonce de cette nouvelle attaque contre le droit, la CGT 93 s'est portée partie intervenante aux côtés de plusieurs associations comme la Ligue des droits de l'Homme, la Cimade, le Syndicat de la magistrature ou le Syndicat des avocats de France, dénonçant " une nouvelle traduction de la politique aux relents

xénophobes et discriminatoires, du ministre de l'Intérieur Retailleau. "

Le 20 mai dernier, le Tribunal de Montreuil a donné raison aux associations plaignantes ainsi qu'à la CGT en suspendant ce fichier, déclarant avoir un " doute sérieux quant à la légalité du document attaqué ". Mi-avril, le Tribunal administratif de Nantes suspendait un fichier similaire arguant qu'il constituait un " traitement de données personnelles non autorisé ". La décision du Tribunal de Montreuil représente un camouflet pour le Ministère de l'Intérieur ainsi que pour le Préfet de Seine-Saint-Denis, ce dernier rappelle " que la loi lui donne la faculté de refuser la délivrance d'un titre de séjour, de le retirer ou de limiter sa durée de validité pour tout ressortissant étranger en situation régulière qui se serait rendu responsable de troubles à l'ordre public ". La croisade du fou du Puy Retailleau contre l'Etat de droit et les étrangers ne fait que commencer.

Un fou du Puy à l'Intérieur

" L'Etat de droit n'est ni intangible, ni sacré " déclarait B. Retailleau en septembre 2024. Tel Freddy Krueger, le vendéen s'est nourri semaine après semaine des cauchemars et des peurs de la société française, se déplaçant sur les lieux de chaque fait divers médiatisé pour tisser sa toile et rendre concrète la théorie chère à l'extrême droite de " l'ensauvagement de la société ".

Si le principe de présomption d'innocence reste sauf pour l'instant, il n'en demeure pas moins que sous l'effet de B. Retailleau, des dizaines de milliers de travailleurs étrangers sont suspendus à l'arbitraire de leur préfecture respective, créant des situations ubuesques, comme celle de ce machiniste RATP du dépôt d'Aubervilliers, qui a dû arrêter son travail depuis la mi-avril car la Préfecture n'a pas répondu à temps à sa demande de renouvellement de titre de séjour, trop occupée à fichier illégalement les citoyens étrangers du département.

1 mois de luttres en images







130 ANS DE LA CGT, ÇA SE FÊTE !

Les 130 ans de la CGT sont une célébration particulière pour la CGT mais aussi pour le monde du travail. La CGT est née le 23 septembre 1895 au congrès constitutif de Limoges. 28 fédérations d'industries et de métiers, 18 Bourses du travail (présentes essentiellement dans les grandes villes) et 126 syndicats étaient présents à ce congrès avec pour ambition la réunion de deux pratiques du syndicalisme : le syndicalisme catégoriel et de métier et le syndicalisme interprofessionnel et territorial.

Aujourd'hui, la CGT compte 33 organisations nationales professionnelles (fédérations), 97 unions départementales et 12 comités régionaux.

L'histoire de la CGT est totalement liée à l'histoire sociale de notre pays et même au-delà, puisque nous sommes affilié·es à la CSI (Confédération syndicale internationale) et à la CES (Confédération européenne des syndicats). La CGT est l'actrice sociale structurante présente dans le quotidien des travailleur·euses, que ce soit dans l'entreprise ou l'administration et dans les luttes sociales. Regardons notre actualité immédiate, avec une CGT à l'offensive et qui ne lâche pas. Nous avons réussi à inscrire à l'agenda, l'abrogation de la réforme des retraites. Avec une CGT qui se positionne résolument dans la lutte contre les idées d'extrême droite et qui s'engage.

La CGT, c'est une longue histoire, c'est aussi une CGT qui « fait » l'histoire. C'est une CGT de

lutte, de conquête, de résistance. Nous devons être fier·es de cette histoire. Ne pas l'écrire avec une gomme, bien entendu, mais avec le constat qu'elle s'est toujours trouvée résolument du côté du monde du travail. Avec des militant·es qui la construisent et qui se construisent aussi grâce à elle. C'est aussi l'occasion de fêter cet engagement de milliers d'inconnu·es, comme vous, qui portons ses valeurs et qui changeons, grâce à notre unité, la société.

Comment cet anniversaire va-t-il s'inscrire dans les luttes syndicales actuelles ?

La célébration des 130 ans de la CGT offre l'occasion unique de relier l'histoire du syndicalisme CGT aux enjeux contemporains. Cet anniversaire est bien plus qu'une simple commémoration : il constitue un moment fort pour mettre en valeur l'histoire de la CGT. Il s'agit de raconter les grandes batailles menées, les figures emblématiques bien sûr, mais aussi et surtout montrer que nous sommes des personnes anonymes qui nous engageons, qui avons marqué l'histoire du syndicalisme et les avancées sociales obtenues grâce à l'action syndicale. **Les 130 ans de la CGT, c'est 130 ans au service du monde du travail.** Une CGT de proximité qui revendique et qui gagne.

Fêter les 130 ans de la CGT, c'est valoriser les combats actuels. La CGT est une organisation vivante, qui continue de se battre pour les droits des travailleur·euses aujourd'hui.

L'activité de la CGT est connue et reconnue. Cette année, elle a permis de mettre au centre des débats les questions structurantes de l'abrogation de la réforme des retraites, des financements des services publics et de la politique industrielle avec la nécessité d'un moratoire sur les licenciements. Sans oublier la lutte contre les idées d'extrême droite.

Mais surtout, cet anniversaire, c'est se projeter vers l'avenir. Il est important de réfléchir aux nouveaux défis qui se posent au syndicalisme en général, et à la CGT en particulier. Un des fils conducteurs de cette année sera autour des questions: « Confédérés, il y a 130 ans, qu'est-ce qui nous fédère aujourd'hui? Et si on créait la CGT en 2025, comment on la construirait? » Dans un monde en mouvement perpétuel, les luttes actuelles menées dans les entreprises et les administrations mais aussi les mouvements nationaux trouvent un écho particulier dans l'héritage de la CGT. Le premier, c'est la défense des droits sociaux. La CGT a toujours été en première ligne pour les défendre. Aujourd'hui, les enjeux liés à la précarité, à la réduction du temps de travail, aux retraites, au financement des services publics et celui de la Sécurité sociale – dont nous allons fêter les 80 ans cette année –, sont autant de sujets qui rappellent nos combats. Ajoutons la question des enjeux environnementaux.

La seconde résonance est en lien avec la transformation du monde du travail. La digitalisation, l'ubérisation et les nouvelles formes de travail posent de nouveaux défis. L'histoire de la CGT montre sa capacité à réfléchir aux mutations du monde du travail, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices.

Enfin, le troisième écho, c'est la construction d'un monde plus juste et solidaire. La CGT a toujours porté un projet de société alternatif, fondé sur la justice sociale et la solidarité. Cet idéal reste plus que jamais d'actualité dans un contexte marqué par les inégalités et les crises. Et avec l'extrême droite aux portes du pouvoir, l'action de la CGT est une boussole pour beaucoup.

Quelles formes prendront les événements ?

Nous avons choisi deux approches: l'une, mémorielle et l'autre, prospective. Les événements seront historiques, commémoratifs, festifs... Ils permettront

de célébrer notre fraternité et notre sororité, et aussi de nous projeter pour les années à venir. Plusieurs événements sont prévus. Nous disposerons d'une très belle exposition disponible au premier semestre qui sera exposée à la Bourse nationale du travail à Montreuil. Nous aurons un ouvrage qui consacrera son fil conducteur à nos 130 années de luttes. Nous célébrerons nos valeurs internationalistes et de paix, nos valeurs féministes, l'engagement de la CGT pour le Tour de France, la création du Festival de Cannes, le Festival international du photojournalisme, mais aussi la Fête de l'Huma, les Journées européennes du patrimoine, les 80 ans de la Sécurité sociale, les commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale et les hommages aux Fusillés de Châteaubriant... La liste est longue.

Une fête nationale aura lieu à Montreuil le 13 juin, place de la Mairie, où tou-tes les militant-es de France sont invité-es. Nous organiserons un événement particulier autour du 23 septembre à Limoges. Et un disque de chant et une affiche « collector » seront édités. La CGT est une grande dame, qui pour le progrès social, ne se refuse rien !





80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Un conqui populaire à défendre et à renforcer

Il y a 80 ans, à la Libération, naissait l'un des plus grands acquis sociaux de notre histoire : la Sécurité sociale, instituée par les ordonnances d'octobre 1945. Fondée sur une idée simple mais révolutionnaire – chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins – elle est le fruit du combat des résistants, des syndicalistes et du Conseil National de la Résistance, avec une volonté claire : garantir à toutes et tous une protection contre les risques de la vie (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail).

En 2025, alors que nous célébrons ses 80 ans, la Sécurité sociale est plus que jamais attaquée : déremboursements, coupes budgétaires, multiplication des restes à charge, réforme des retraites, remise en cause de la gestion paritaire. Face à cette offensive libérale, il est essentiel de rappeler l'actualité et la modernité du projet initial : une Sécurité intégrale, solidaire, universelle et démocratique, couvrant tous les risques, de la naissance à la mort. Nous sommes très loin de l'esprit d'Ambroise Croizat.

Ambroise Croizat est considéré comme le père de la sécu et des retraités, dits vieux travailleurs à l'époque. En 1936, il est Secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie et député communiste de Paris.

En **1945**, ministre du travail, il déclare : « *Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin, nous ferons de la retraite, non plus une antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie* ».

En mai **1946**, devant les militants CGT, il affirme que « *rien de pourra se faire sans eux, la sécurité sociale n'est pas l'affaire de lois et de décrets. Elle implique une action concrète sur le terrain, dans la cité, à l'entreprise, elle réclame leurs mains* ».

Cette sécurité sociale naissante fut l'objet de la rage de la droite réactionnaire, mais surtout du patronat réorganisé pour collaboration avec l'ennemi à partir de décembre 1945 au sein du Conseil National du Patronat Français (CNPF).

Dans son dernier discours à l'assemblée, le 24 octobre **1950**, le député Croizat exhorte :

« *Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul avantage de la sécu... nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès* ».

En **1958**, Charles de Gaulle enfonce le premier coin en instaurant le contrôle préalable des budgets des branches et la



nomination des directeurs des caisses, auparavant élus par les assurés.

L'estocade est portée en **1967**, lorsque les ordonnances de Jeanneney fixent les règles du paritarisme.

Elles établissent le passage d'une gouvernance répartie à 75% pour les salariés et 25% pour le patronat à l'égalité parfaite (le paritarisme). Il suffit dès lors qu'un syndicat minoritaire ou piloté par les employeurs bascule du côté

du patronat pour qu'il prenne la main. Un nouveau basculement s'opère dans les années **1980** « *ou on retire peu à peu les prérogatives des syndicats, en même temps que l'idéologie libérale infléchit la réflexion vers la protection individuelle plutôt que la protection collective* ». Laurent Fabius, alors 1er Ministre, ouvre la protection sociale au privé.

En **2004** Douste-Blazy, Ministre de la santé, met un terme au conseil d'administration de la sécurité sociale.

A chaque fois, ces modifications par la loi ont eu pour objet de s'attaquer à la cotisation sociale comme source de financement pour la remplacer par l'impôt. En **1990**, le gouvernement de Michel Rocard crée ainsi la CSG (contribution sociale généralisée, 2% à l'époque, 28% aujourd'hui). Alain Juppé ajoute la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale).



Sans cesse, le patronat et les gouvernements successifs se sont acharnés sur cette belle conquête sociale.

« Notre sécurité sociale est un atout primordial, comme nous l'avons vu en 2008, en 2020 ou ces dernières semaines face à la crise boursière. La CGT exige toujours l'abrogation de la réforme de 2023, 70% des Français réclament un référendum sur le sujet ». (Sophie Binet interview à l'Humanité le 30 avril 2025)

À l'IHS CGT 93, nous affirmons que cette histoire n'est pas une relique, mais une source d'inspiration pour l'avenir. Défendre la Sécurité sociale, c'est défendre une autre vision de la société : celle de la solidarité, de la justice sociale et de l'égalité réelle. C'est un combat qui appartient à notre mémoire, mais surtout à notre présent et à notre avenir.

LE SALAIRE « NET » C'EST POUR LE MOIS LA SÉCU C'EST POUR LA VIE !

Erratum

Dans la page 14 du BIM I n°931 d'avril 2025, sous le portrait de Pierrette PETITOT, manquait les mentions suivantes: 83Fi/486 1- Droits réservés - Mémoires d'Humanité/Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

SANTÉ: LE STRABISME ET LES POTIONS AMÈRES DE LA COUR DES COMPTES

Médicaments, hôpital, prévention : Voilà les pistes de la Cour des comptes pour diminuer les dépenses de santé de plus de 20 milliards d'euros d'ici 2029 et une grande part pour le projet de finance 2026. La cour a annoncé une quinzaine de pistes, dont voici quelques axes.

Son premier conseil est de « maîtriser » l'Ondam (Objectif national de dépenses de l'Assurance maladie, voté par le parlement) avec comme argument : « Il n'est plus soutenable et il est impératif de maîtriser son budget alloué ».

USR 93 – L'Ondam a été mis en place par d'Alain Juppé et son gouvernement en 1996 pour mettre la main de l'Etat sur la Sécu. Il fixe le montant des dépenses pour la santé et ses structures. Il ne se base pas sur ses besoins, mais sur des décisions financières. Le vote du parlement est toujours en dessous des besoins, ce qui met tout le système de santé et les hôpitaux publics en grandes difficultés.

Il n'est absolument pas tenu compte par la CDC, de l'abaissement des cotisations octroyées au patronat, dont les profits augmentent fortement. La CDC n'a d'yeux que pour les dépenses. Les recettes sont fortement impactées. Ce strabisme bien arrangeant accentue les déficits de la sécurité sociale. (Voir graphique ci-contre). Qu'en est-il du coût « trop important ». L'Ondam a augmenté de 4,8% en moyenne de 2019 à 2024, contre 2,4 en moyenne entre 2015 et 2019. La Cour demande « à retrouver un rythme raisonnable ». La facture du COVID a été transmise directement sur les comptes de la Sécu. On nous impose le "quoi qu'il en coûte" ! Le patronat est épargné. De plus le comparatif de la CDC ne tient pas compte de l'inflation qui a été forte pour les hôpitaux, comme pour l'ensemble de la population, ni de celle à venir dans ses prévisions. Elle ne tient pas compte des besoins.

La CDC veut réduire les fraudes : parlons-en !

USR 93 – 68 % des fraudes (Chiffre Ameli) sont faites par des professionnels, la CDC masque cette réalité. Le gouvernement n'y remédie pas vraiment, pendant ce temps les émissions

médiatiques culpabilisatrices pour masquer la réalité des fraudes se multiplient sur les médias publics et privés.

La CDC recommande de poursuivre les « réductions d'hospitalisations », objectif : -2,5 % des séjours médicaux.

USR 93 – Donner des moyens nouveaux pour les personnels et les soignants et les structures de santé publiques, n'apparaît pas dans les souhaits de la CDC. Pourtant des lits d'hôpitaux continuent à fermer, (100 000 en 20 ans), la mortalité infantile augmente, les moyens pour la psychiatrie sont au plus bas avec de fortes conséquences pour les malades et la société, les hospitalisations sont reportées dès qu'apparaît une crise de grippe, les Ehpad autres que les usines à fric, sont toutes en difficultés, le maintien à domicile des personnes âgées est de plus en plus onéreux pour les demandeurs ... L'austérité tue !

Médicaments : La Cour estime qu'il est possible de dégager plus de 5 d'€ d'€ en poursuivant la politique de déremboursement de médicaments. Elle affirme que « les dépenses d'anti-cancéreux pourraient passer de 2,4 milliards d'euros en 2022 à 7 milliards en 2028 ». Le rapport plaide ainsi pour un contrôle de l'efficacité des médicaments innovants, afin d'arrêter d'en rembourser certains.

USR 93 – Cette façon d'aborder les médicaments anti-cancéreux dans une rhétorique d'économie doit nous inquiéter. Vérifier l'efficacité des médicaments doit se faire régulièrement. La meilleure réponse est de créer un pôle public du médicament pour contrôler les laboratoires qui dictent les prix et la qualité des médicaments et organisent la pénurie pour les moins rentables

La CDC n'y a pas pensé. Vouloir encore dérembourser des médicaments est encore un nouveau coup porté aux assurés sociaux.

Elle pointe aussi du doigt les affections, qui connaissent les plus fortes progressions. C'est le cas des affections de longue durée (ALD).

USR 93 – Tous les malades dont beaucoup de personnes âgées doivent s'opposer aux futurs mauvais coups qui ne tiennent absolument pas compte des besoins et du vieillissement de la population. La liste est longue des préconisations de la CDC : « Poursuivre la restructuration » (suppression de services pour les hôpitaux de proximité, voir les fermer). Diminuer les prises en charges des cures thermales, favoriser la prévention, mais sans moyens et peu de médecins. La liste est longue de leurs recommandations. Toutes ces mesures, il y en a une quinzaine, sont affublées par la Cour de belles incantations « Sans revenir sur les grands principes ». « Nous proposons

de retrouver un rythme raisonnable », « Elles peuvent être mises en œuvre sans revenir sur les grands principes de la Sécurité sociale », « Sans remise en cause des droits » ...

Ce flot d'expressions veut visiblement rassurer et endormir. Nous refusons ces potions amères et somnifères et exigeons pour les 80 ans de la Sécurité sociale une reconquête de celle-ci, car le patronat qui ne l'a jamais accepté et le gouvernement et les structures d'Etat visiblement à leur service, ne désarment pas.

Ce document 32 pages de l'USR est un outil pour la réflexion et l'action, procurez-vous celui-ci lors de toutes les initiatives syndicales prévues pour exiger une autre politique de santé et notamment le 5 juin prochain devant l'hôpital Avicenne.

Années	Dividendes versés aux actionnaires CAC 40			Résultats Sécurité sociale
	Capital	Rachat d'actions	Total	
2017	39,2	6,6	45,8	-2,2
2018	42,7	10,9	53,6	-1,2
2019	49,2	11	60,2	-1,7
2020	36	Non connu	36	-39,7
2021	45,6	23,8	69,4	-24,3
2022	56,4	23,7	80,1	-19,6
2023	67,1	30,1	97,2	-8,7
Total	336,2	106,1	442,3	-97,4

Commentaires :
 Les résultats sont exprimés en milliards d'euros.
 L'année 2020 est celle de la crise de la Covid 19.
 L'évolution 2021 est comparée aux résultats de 2019.

SÉCURITÉ SOCIALE
 Les mensonges,
 ça suffit !



RETRAITE - SÉCU

5 juin: Tous ensemble pour nos droits

Le financement de la protection sociale et principalement des retraites et de la sécurité sociale basés sur nos salaires, c'est notre affaire !

On s'est battu pour gagner ses conquies on se bat pour les garder et les reconquérir !

Mobilisons-nous pour ensemble exiger l'abrogation de la réforme des retraites imposé par le patronat et le gouvernement et unissons nos forces pour notre santé. Toutes les générations sont concernées - nouveau-né écolier – étudiant – travailleur – retraité.

Actifs/Retraités Luttons ensemble pour remettre sur pied un système de financement issu du Conseil National de la Résistance qui a fait ses preuves

DESERTS MEDICAUX, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR!

87 % du territoire français est considéré comme un désert médical. Les zones rurales sont fortement touchées comme les banlieues des grandes métropoles. La Seine-Saint-Denis est le plus grand d'entre eux.

Le département détient un nombre important de familles très modestes, elles sont en impossibilité de pouvoir se tourner vers les cabinets privés parisiens dont beaucoup sont de secteur 2, où sont appliqués des dépassements d'honoraires. Le nombre de médecins et de structures de santé est faible, ce qui accentue les conséquences graves pour la population.

Le rapport parlementaire déposé en novembre 2023 par le député Stéphane Peu et une autre députée de la majorité parlementaire, a mis en lumière cette situation pour notre département avec des chiffres précis.

Devant les conséquences ressenties, les syndicalistes retraités regroupés dans l'intersyndicale des 9, CGT – FSU – FGR – CGC - CFTC – Solidaires et deux associations LSR et Ensemble solidaires (ex UNRPA) ont décidé dès l'an dernier de prendre cette question à bras-le-corp pour faire avancer les choses au niveau national et départemental.

Ce n'était pas facile de mobiliser avant et pendant les J. O, mais dès la rentrée les actions ont débuté sur la Seine-Saint-Denis.

Mobilisation forte sur la Seine-Saint-Denis

Au mois de mars dernier, après avoir été devant tous les hôpitaux publics du département, sur les marchés, les centres de santé... 5500 pétitions étaient obtenues. Fort de ce résultat, les organisations syndicales ont demandé au Préfet, représentant du gouvernement, de le rencontrer, pour que les choses s'améliorent concrètement dans l'intérêt de toute la population. Un rendez-vous avec soutien de nombreuses personnes c'est vu éconduire, avec pour prétexte que le cabinet de préfet ne retrouvait pas le courrier de demande de rendez-vous, pourtant entre les mains des syndicalistes. Le 25 avril dernier le premier ministre a annoncé que par principe de solidarité, il serait demandé aux médecins de donner deux jours de consultation par mois dans un de ces déserts médicaux.

Cette proposition qui pourrait apparaître positive est en dehors de la réalité. Demandra-t-on aux médecins de la côte d'azur ou d'autres endroits les mieux dotés de faire des consultations dans 87 % des villes en désert médical. C'est utopique de penser que ceux qui refusent de s'implanter dans les déserts médicaux vont accepter cette recommandation de principe. La réponse on vient de la voir avec la manifestation à l'appel de l'ordre des médecins et de divers syndicats professionnels contre cette proposition et contre la loi Trans partisane (sauf le RN) qui propose que l'implantation de nouveaux médecins dans les territoires dotés, ne se fasse qu'en cas de départ, ce ne serait pourtant pas la terreur.

Néanmoins il faut constater que cette situation inacceptable de désert médical soit prise en compte.

Intérêts particuliers contre l'intérêt collectif

L'ordre des médecins s'oppose à toute régulation, arguant « qu'on ne peut régler la pénurie » et dans le même temps appelle le gouvernement à ne pas former trop de médecins, considérant qu'il y en aurait trop en 2040.

La preuve est faite l'ordre des médecins défend les intérêts particuliers contre ceux de l'ensemble de la population.

Heureusement des médecins commencent à se faire entendre, comme on le voit dans des pétitions parues dans la presse nationale.

Le problème actuel a été provoqué par la limitation du numérus clausus mis en place par les élus conservateurs, restreignant le nombre de médecins, pour limiter les dépenses médicales. Cette mise en place a été mortifère et provoqué la situation actuelle 20 ans après sa mise en place.

Poursuivons l'action dans notre département, le 5 juin à 11h devant l'hôpital Avicenne. Les actifs et les retraités exigerons des mesures concrètes pour le département et pourrons ensuite manifester pour l'abrogation de la loi sur les retraites

Le 5 juin en grève et dans la rue pour nos retraites, les salaires, l'emploi, nos services publics !

La mobilisation contre la réforme des retraites de 2023 a été si forte qu'elle continue de hanter le gouvernement 2 ans après. Profitant du vote symbolique qui se déroulera à l'Assemblée nationale le 5 juin prochain, les syndicats appellent à une forte journée de mobilisation dans tout le pays, où se mêleront revendications pour l'abrogation de cette réforme, mais aussi revendications pour l'emploi et les salaires, au moment où l'hémorragie dans l'industrie continue de faire des victimes.

Les député-es vont voter pour ou contre la réforme des retraites ! Bâillonnée par le gouvernement via les fameux articles 47-1 et 49-3 de l'ancienne Première Ministre E. Borne, l'opposition parlementaire à cette réforme va enfin pouvoir s'exprimer, deux ans plus tard, par l'intermédiaire d'un vote non contraignant déposé par le groupe Gauche démocrate et républicaine co-présidé par le député de Saint-Denis, S. Peu. Dans une tribune parue récemment dans Le Nouvel Obs, l'élu exhorte ses collègues à participer à ce vote : " Face à ce simulacre de démocratie sociale, l'Assemblée nationale ne peut rester spectatrice et doit retrouver sa voix, son droit fondamental à délibérer, sa souveraineté. La proposition de résolution qui sera débattue le 5 juin est désormais le seul outil pleinement à la main des députés pour se prononcer sur le fond de cette réforme."

L'industrie française abandonnée par le Gouvernement Bayrou/Macron

Organisation syndicale locomotive lors de la mobilisation de 2023, la CGT entend également porter des revendications concernant l'emploi, alors même que 300 plans de suppression d'emplois ont lieu actuellement en France. Depuis plus d'un an, la CGT est presque devenue une lanceuse d'alerte sur le sujet de la désindustrialisation, notamment en créant une carte interactive qui recense ces plans dans tout le pays.

Cette problématique a d'autant plus d'échos en Seine-Saint-Denis, un an après la mobilisation

courage des ouvrier-es de MA France, qui ont occupé leur usine à Aulnay-sous-bois pendant plusieurs mois pour tenter de déjouer la délocalisation du dernier site de production automobile du département, orchestré par le groupe Stellantis.

Le 13 mai dernier, plusieurs centaines d'ouvrier-es d'ArcelorMittal se rassemblaient devant le siège du groupe à Saint-Denis, accueilli-es par les militant-es de la CGT 93. Lors d'un CSE central le 30 avril dernier, la direction du groupe sidérurgique annonçait la suppression de plus 600 emplois dans sept sites du Nord de la France. Autre sujet de grandes inquiétudes, le refus d'Arcelor Mittal d'engager le plan d'investissement nécessaire à la décarbonation des productions, ce qui au vu des obligations à venir, condamnerait les usines de France. Vent debout contre cette nouvelle vague de licenciements, la CGT, accompagnée de plusieurs organisations politiques de gauche, appelle à la nationalisation des sites en France, estimés à 1 milliard d'euros, et rappelle que ce plan social coûtera plus d'1,5 milliard d'euros à la collectivité en cas de licenciements massifs.

Retraites, emplois, salaires, tout est lié

Si la situation économique catastrophique du pays est en train de donner raison aux syndicats, ces derniers veulent maintenant transformer l'essai en massifiant les mobilisations partout en France le 5 juin. Emplois, salaires, retraites, libertés démocratiques et syndicales, les salarié-es ont toutes les raisons de prendre la rue, à nous d'en créer les conditions !



**LA PREMIÈRE
SÉCURITÉ DES
PEUPLES C'EST
LA PAIX !**

la
cgt
Union Régionale
Île-de-France